



## **Coronavirus (COVID-19) : RAPPEL - Réouverture des services municipaux**

Municipalité de Pontiac

8 septembre 2020 – 13 h 00

### **HÔTEL DE VILLE**

- La Municipalité tient à rappeler qu'elle a procédé à la réouverture de deux de ses services il y a plus d'un mois.
- Depuis le mois d'août dernier, les services de la taxation et de l'urbanisme sont disponibles **uniquement sur prise de rendez-vous**; ce système fonctionne très bien et la Municipalité vous remercie de votre collaboration.
- Les citoyens doivent prioriser, dans la mesure du possible, les services à distance :
  - Par téléphone : 819 455-2401 ;
  - Par courriel : [info@municipalitepontiac.ca](mailto:info@municipalitepontiac.ca) ;
  - Par la poste : 2024, route 148 Pontiac (Québec) J0X 2G0 ;
  - Dépôt dans la boîte aux lettres de l'Hôtel de ville.
- Les rendez-vous doivent avoir **obligatoirement** été pris via une demande téléphonique au préalable au 819-455-2401 :
  - Taxation : les lundis, mercredis et vendredis.
  - Urbanisme : les mardis et jeudis.
- Les citoyens sans rendez-vous **se verront refuser l'offre de services.**
- Le respect de la distanciation sociale de 2 mètres, le lavage de mains, ainsi que **le port du couvre-visage seront obligatoires en tout temps** dans l'ensemble des installations de la

Municipalité où une prestation de service est offerte. Un poste de désinfection sera disponible à l'entrée et des indications seront mises en place pour un rappel des consignes.

- La Municipalité établit la capacité maximale intérieure de l'Hôtel de ville à 5 personnes; tout citoyen excédentaire recevra la consigne de patienter à l'extérieur.

## BIBLIOTHÈQUES

- La Municipalité a ouvert ses deux bibliothèques au public le mercredi 5 août 2020. **Les heures d'ouverture ont été modifiées** comme suit, jusqu'à nouvel ordre :
  - Luskville : mercredi de 18 h 30 à 20 h 30 ;
  - Quyon : lundi et mercredi de 18 h 00 à 20 h 30.
- Les visiteurs se présentant sur les lieux devront **obligatoirement porter le couvre-visage** et suivre les différentes mesures sanitaires gouvernementales qui seront indiquées sur place.

## CENTRES COMMUNAUTAIRES

- Les trois centres communautaires ont été ouverts dès le samedi 1<sup>er</sup> août 2020.
- Le public pourra procéder de nouveau à la location des salles aux centres communautaires de Luskville, Quyon ainsi qu'à l'Institut des femmes de Quyon.
- Toutefois, le citoyen devra **s'engager à respecter les mesures sanitaires** imposées par le gouvernement le jour de l'événement **et à fournir tout le matériel nécessaire** afin d'y arriver (produits désinfectants pour les mains et surfaces, etc.).
- **La Municipalité se réserve le droit d'annuler** la location à tout moment dans le cas où de nouvelles mesures gouvernementales empêcheraient ou risqueraient fortement d'empêcher la possibilité de tenir un rassemblement le jour de l'événement.

## Où s'informer :

- Le site Internet de la Municipalité de Pontiac : [www.municipalitepontiac.com](http://www.municipalitepontiac.com)
- Le compte Facebook de la Municipalité de Pontiac : [www.facebook.com/pontiacmun](https://www.facebook.com/pontiacmun)